COLLOQUE

Penser la loi

1ère conférence:

LUNDI 30 SEPTEMBRE 2024

20h30 | SALLE DE CONFÉRENCE RICHELIEU

La Déclaration de 1789
affirme: "La loi est l'expression
de la volonté générale". Cette
vision particulière et située de la loi est
le résultat d'une Histoire et d'une certaine
conception du droit.

À travers sept soirées, réunissant chacune deux intervenants autour d'un thème, seront retracées quelques histoires pour éclairer notre rapport actuel au droit et à la loi.

Première conférence du cycle :

"La loi grecque et romaine". De la définition que

l'on peut en donner et du rapport particulier que les grecs et romains de l'Antiquité entretenaient avec la "Loi".

Intervenants :

- Christophe Camby, docteur en droit, chercheur associé au Centre d'Histoire du droit de l'université Rennes 1, chargé de cours à l'ICES.
- Olivier Descamps, professeur d'Histoire du droit à l'université Paris Panthéon Assas.



Colloque « Penser la loi »

Cycle de sept conférences (2024-2025)

(de 20h30 à 22h, salle Richelieu)

Lundi 30 septembre : « La loi grecque et romaine »

Lundi 14 octobre : « La loi en common law »

Lundi 18 novembre : « La loi canonique et la loi naturelle »

Lundi 20 janvier : « La loi médiévale »

Lundi 10 février : « La loi hébraïque et islamique »

Lundi 17 mars : « La loi depuis la Révolution »

Lundi 31 mars : « La loi aujourd'hui et demain »